



PRÉFET DE LA GIRONDE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 17 juin 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Opération de nettoyage du Bassin d'Arcachon

A la demande du Préfet de la Gironde, le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable des Transports et du Logement a mobilisé les moyens financiers du programme national « Milieux et Espaces Naturels » pour nettoyer le Bassin d'Arcachon et enlever les structures susceptibles d'entraver la navigation, de porter atteinte aux zones de baignade et d'affecter la beauté paysagère du site le 16 juin.

L'intervention a ciblé les espaces stratégiques où coexistent les activités professionnelles conchylicoles et les activités de plaisance. Trois zones ont ainsi été retenues : les abords du chenal d'accès aux Cabanes Tchanquées et à l'île aux Oiseaux, le Banc d'Arguin ainsi que le littoral de Lège Cap Ferret.

Cette campagne d'un montant de 12 000 €, conduite et financée par l'État, s'inscrit dans une démarche exemplaire en matière de développement durable. Elle a été menée en étroite relation avec les ostréiculteurs, les organisations professionnelles, les marins volontaires et le comité régional de la conchyliculture qui mettront à disposition du personnel et un navire (l'Estey) de 20 mètres équipé d'une grue.

En associant tri sélectif et valorisation des massifs huîtres sauvages, cette campagne est conçue pour optimiser chaque compartiment et limiter le volume des déchets ultimes. Les produits anthropiques ainsi récoltés, seront traités et recyclés par les réseaux appropriés tandis qu'après tri et calibrage, les huîtres d'intérêt économique alimenteront la filière de production.

La lutte contre le délabrement des zones ostréicoles est une priorité des services de l'Etat. Les contrôles réguliers et constants mobilisent 38 % de l'activité des contrôleurs des cultures marines en Gironde. **Sur les deux dernières années, près de 150 mises en demeure ont été établies et 19 % ont fait l'objet d'un procès verbal.**